

PROCES VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE – 25 janvier 2007

Le conseil communautaire dûment convoqué, se réunira le :

Jeudi 25 janvier 2007

A 18 heures

Salle du conseil – Mairie de Bléré

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation des procès verbaux des réunions des 13 et 21 décembre 2006**
- **Saison culturelle :**
 - o **Intervention de Monsieur Gwendal STEPHAN**
 - o **Bilan de la saison culturelle 2006**
 - o **Projet 2007**
- **PLU de Chisseaux – Modification n° 1 « Zones d’Habitat 1AU »**
- **Piscine Communautaire**
 - o **Point sur le fonctionnement et les travaux**
 - o **Tableau des effectifs – été 2007**
 - o **Tarif 2007**
 - o **Natation Scolaire 2007**
- **Commission du Patrimoine compte rendu de la réunion du 23 janvier 2007**
- **Boucles Cyclables : informations –**
- **Questions Diverses**

A Bléré, le 18 janvier 2007

Le Président,

Georges FORTIER

SEANCE du 25 janvier 2007

Etaient présents :

Athée sur Cher : M. Philippe VASLIN - Mme Marie-Ange PANNETIER

Absente excusée : Mme Marie-Claire ROBERT, pouvoir à M. Robert PAPINEAU (Arrivé à 18h20) -

Bléré : Mme Yamina LE BRIZ - MM. Georges FORTIER - Jacques CHAMORET

Absents excusés : M. Marcel BISSON, pouvoir à M. Georges FORTIER - M. Jean Noël ROBINEAU

Chenonceaux : M. Michel LE GOFF - M. Daniel CHAMPION

Chisseaux : MM. Franck AUGIAS - Robert GIRAULT

Cigogné : M. Gérard JACQUES - Mme Françoise GUILLARD

Civray de Touraine : M. Jean-Paul COUTON - M. Alain BERNARD

Courçay : M. Jean-Marc CHAMPION

Absent excusé : M. Jean-François BISTER -

Dierre : M. Roland RAIMBAULT - Mme Geneviève HOUSSAIT

Epeigné les Bois : MM. Jacky MARCHAU -

Absent excusé : M. Claude LESUR

Francueil : M. Pierre ULLIAC

Absente excusée : Mme Véronique LEMEUNIER, pouvoir à M. Jean-Louis CHERY

La Croix en Touraine : M. André CAILLE - Mme Jocelyne COCHIN -

Absent excusé : M. Denis CHANTREL, pouvoir à M. Jean VIGNAULT

Luzillé : MM. Jacky GAUVIN - M. Michel SACHE

Saint Martin le Beau : - M. Didier AVENET

Absents excusés : M. Alain KERBRIAND-POSTIC, pouvoir à M. Didier AVENET - M. Alain SCHNEL

Sublaines : M. Christian FOUASSIER

Absent excusé : M. Joseph LOISELEUR, pouvoir à M. Christian FOUASSIER

Etaient également présents : Martine GOUGUET - Eddy JORANDON

M. Didier AVENET est désigné secrétaire de séance

En prélude au Conseil Communautaire, le Président fait part de différents points non inscrits à l'ordre du jour :

- **Comité Education Sécurité Citoyenneté (CESC)** du Collège le Réflésoir : le Président demande d'excuser certains élus retenus par le CESC du Collège qui se déroule à la même heure. Il rappelle que Mme MARTINEAU, Principale Adjointe était venue présenter le CESC aux élus communautaire lors du conseil communautaire du 21 décembre 2006.
- **PADD – SCOT ABC**
Le Président rappelle qu'une réunion de présentation du PADD a eu lieu à Amboise. Le document présenté va être soumis aux communautés de communes membres dans les 6 mois. Ce document, à terme, sera opposable, pour partie au tiers. La possibilité, pour les communes de créer de l'habitat sans infrastructures, sera réduite. De même, les hameaux ne pourront plus être agrandis, seuls les villages seront pris en compte.
Le Président précise que la DDE et les services de l'Etat organisent le mercredi 7 février 2007, de 9h à 17h un séminaire sur le droit du sol. Le Président encourage les élus communautaires à y être présents.
Madame LE BRIZ, Vice Présidente du SCOT, annonce la tenue d'une réunion le **jeudi 1^{er} mars à 14h30** où tous les élus communautaires seront conviés. Le PADD sera alors abordé.
- **Piscine communautaire** : le Président fait part de sa rencontre récente et informelle avec Mme Mélanie FORTIER, Vice Présidente de la Région Centre en charge des Sports, et donc des piscines... Il rappelle que

Approbation des Procès verbaux des 13 et 21 décembre 2006 –

Monsieur CAILLE fait part d'une remarque concernant le compte rendu de la réunion de la Commission d'Intégration des services d'eau et d'assainissement, en précisant que 6, et non 5 communes comme inscrit, sont membres du Syndicat des Eaux de la Vallée du Cher.

Monsieur AVENET précise, concernant le PV de la séance du 21 décembre 2006, en page 5, qu'il s'agit d'un exemple de consommation de 10 m³, et non pas d'une obligation. C'est une illustration de ce que peuvent demander les Gens du Voyage à leur arrivée sur site.

Sans aucune autre remarque, **le Conseil communautaire adopte les deux comptes rendu à l'unanimité.**

Saison Culturelle -

Le Président laisse la parole à Monsieur Gwendal STEPHAN, chargé de Mission de l'Association Le Muscle, qui a la charge de l'organisation de la saison culturelle communautaire.

Monsieur STEPHAN rappelle qu'en 2006, la saison culturelle a coûté, en fonds propres 31 000 €. Le projet 2007 prévoit une participation communautaire de 35 000 €, et cela malgré une saison 2007 plus lourde financièrement, puisqu'il y aura, le 1^{er} avril, le carnaval.

Monsieur GAUVIN demande s'il y a un budget pour la réalisation des chars.

Monsieur BERNARD lui répond que non, mais que cela sera discuté lors de la prochaine commission.

Le Président précise que nous essayons d'aller partout. Il faut mobiliser les gens pour le Carnaval : associations, communes et écoles

Nous serons à Courçay à 16h30 ce dimanche 28 janvier.

- Bilan de la saison 2006

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la commission Culture et Tourisme, après en avoir délibéré à l'unanimité, ADOPTE le bilan 2006 de la saison culturelle communautaire.

- Projet de la saison 2007

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la commission Culture et Tourisme, après en avoir délibéré à l'unanimité, ADOPTE le projet 2007 de la saison culturelle communautaire.

PLU de Chisseaux -

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, EMET un AVIS FAVORABLE à la modification du PLU de Chisseaux.

Piscine Communautaire de Bléré – Val de Cher –

- Point sur le fonctionnement et les travaux

Monsieur ULLIAC, Vice Président précise que les travaux de carrelage doivent reprendre dans les meilleurs délais pour être finis avant la saison estivale.

D'autre part, le Vice Président, après aval de la commission, précise que l'Association Aqua Life Saving sera reconduite pour la saison 2007.

- Tableau des effectifs – été 2007

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, ADOPTE le tableau des effectifs suivant pour la saison estivale de la Piscine Communautaire de Bléré - Val de Cher :

2 caissières	Du 01/05/2007 au 31/10/2007	IB: 274
2 surveillants de vestiaire	Du 01/05/2007 au 31/10/2007	IB: 274

- Tarifs 2007

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, ADOPTE les tarifs suivants pour la saison estivale 2007 de la Piscine Communautaire de Bléré - Val de Cher

o Tarifs normaux :

	2007
Enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Enfants de 3 à 16 ans (y compris visiteurs et accompagnateurs)	1.50 €
Enfants – Carnet de 10 entrées	12.00 €
Adultes (y compris visiteurs et accompagnateurs)	2.50 €
Adultes – Carnet de 10 entrées	20.00 €

Il est précisé que toute personne accédant à la piscine doit être munie d'un ticket (y compris les accompagnateurs pour les CLSH)

o Tarifs CLSH – Centre de Loisirs sans hébergement ayant leur siège social au sein de notre Communauté de Communes

	2007
Enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Enfants de 3 à 16 ans	0.80 €
Adultes	1.30 €
Visiteurs enfants de 3 à 16 ans	0.80 €
Visiteurs adulte + accompagnateurs	1.30 €

Il est précisé que les CLSH extérieurs doivent s'acquitter du tarif normal d'entrée à la piscine. Ce tarif est proposé également pour la MJC de Bléré

o Location de lignes d'eau à l'association ALS à 750 € pour la saison estivale 2007

- Natation Scolaire 2007

Monsieur VASLIN fait remarquer que le prix de 15 € est relativement important par rapport au coût unitaire d'entrées de 1,50 €. Il faudrait que les enfants viennent 10 fois !

Monsieur Le GOFF que l'Ecole de Chenonceaux est allée 6 fois en 2006.

Monsieur ULLIAC demande à ce que les écoles se tiennent à leur programme. De plus, les enfants bénéficient de cours de natation pendant ces heures, ainsi que d'un encadrement compétent.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, MAINTIENT le tarif de la Natation scolaire à 15 € par enfant et par an, pour toutes les communes ayant des enfants scolarisés utilisant la Piscine Communautaire.

Commission du Patrimoine – Compte rendu de la Commission du 23 janvier 2007

Monsieur ULLIAC informe les élus communautaires que la Commission du Patrimoine a étudié l'idée de la réalisation d'un Terrain Communautaire des Archers, et propose que celui-ci soit pris en charge par la CCBVC.

Ce seul terrain communautaire sera ouvert à tous les clubs de la CCBVC (à savoir aujourd'hui St Martin le Beau et la Croix en Touraine) et complètera les équipements installés dans les gymnases du Refle soir et des Aigremonts.

Le Président informe les élus communautaires que le Terrain des Archers situé à la Croix en Touraine est inscrit au contrat de Pays comme réalisation communautaire.

M. ULLIAC donne les statistiques du club de la Croix : 60 archers essentiellement issus des communes de la CCBVC.

Monsieur AVENET précise que les statuts communautaires devront être modifiés à cet effet. Le Président informe que cela sera inscrit au prochain ordre du jour de la CCBVC.

Madame COCHIN rappelle par ailleurs que la Communauté de Communes devait se doter d'un Observatoire.

M. PAPINEAU : on avait demandé de faire un inventaire des équipements sportifs sur le territoire de la CCBVC. Il sera nécessaire de demander cet inventaire auprès de toutes les communes membres. La Commission du Patrimoine propose aux élus communautaires de nommer à cet observatoire interne à la CCBVC Monsieur PAPINEAU. Celui-ci fera parvenir à toutes les communes, une fiche à remplir 2^{ème} quinzaine de février. Un Rendez-vous auprès du maire, ou de la personne en charge des équipements sportifs sera ensuite sollicité.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, NOMME Monsieur PAPINEAU en charge de l'observatoire sur les équipements sportifs, dans le cadre de la Commission du Patrimoine.

Pays Loire Touraine – Boucles Cyclables

Madame HOUSSAIT donne compte rendu de la dernière réunion sur le sujet. Les cartes ont été projetées à l'écran. Les coûts semblent, à première vue, faramineux. La réunion a été l'occasion de regarder les tracés avec attention, et pour élus de faire part de leurs observations quant à la faisabilité.

Une réunion aura lieu le 15 février où toutes les communes sont conviées. Les coûts estimatifs seront ajustés, et les boucles seront priorisées.

L'axe du Cher s'inscrit dans un ensemble de grands projets autour du Cher, et de l'intégration du Val de Cher au Patrimoine mondial de l'Unesco. Cela complète également le projet en cours de réalisation de Loire à vélo.

Questions Diverses –

- Assemblée Générale - SGB

Monsieur FORTIER informe qu'il a participé, avec M. ULLIAC à l'assemblée générale de l'association.

Aucun autre point n'étant abordé, la séance est levée à 19h45

Le Secrétaire de Séance
Didier AVENET

Le Président,
Georges FORTIER